

**MAIRIE
DE
SAINT PIERRE DE RIVIERE**

☎ : 05-61-02-76-03

Compte rendu du conseil municipal du 6 juillet 2026 à 18 heures 30

Présents : Stéphane Grochowski, Céline Bru, Stéphane Colin, Patrick Voisin, Nicole Sannac, Christine Teulière, Véronique Rumeau, Sandrine Rigaud

Dominique Nigoul procuration à Christine Teulière,
Christophe Larbey procuration à Stéphane Grochowski,
Sébastien Loubes procuration à Sandrine Rigaud,
Brigitte Castells procuration à Céline Bru,
Denis Racagel procuration à Véronique RUMEAU.

Absents : Marie Bobot, Manon Nigoul.

Secrétaire de séance : Christine Teulière

Approbation du compte rendu de la séance du 5 juin 2026 à l'unanimité qui concernait la désignation des délégués titulaires et suppléants votant pour les sénatoriales.

*** SPA – convention**

Plusieurs personnes sont venues signaler à la mairie la présence anormalement élevée de chats sur les secteurs de la route du Pesquié et Balança.

Madame le Maire donne lecture de la proposition de convention de la SPA de Mirepoix, qui propose de récupérer les animaux sociables une fois que nous les leur apportons

Les tarifs semblent élevés.

Il existe une autre association dont le siège est limitrophe avec notre département, nous devons nous renseigner auprès de la mairie de St Paul de Jarrat qui fait appel à cette association pour en connaître les conditions

Sur le principe d'adhérer à une structure afin d'essayer de résoudre la surpopulation animale est adopté à l'unanimité.

*** Convention de voirie avec la Communauté d'Agglo du Pays de Foix-Varilhes :**

En 2024, la commune a bénéficié de l'octroi du fonds de concours de l'Agglo pour des travaux de voirie : il convient de délibérer afin d'accepter le décompte définitif et réel.

Le montant des travaux TTC est de 26288.46 €, le reste à charge pour la commune 7162.94 €.

Voté à l'unanimité

*** Travaux sur le pluvial Chemin de Coudène :**

Bien que la Communauté d'Agglo du Pays de Foix-Varilhes ait la compétence du pluvial, celle-ci ne participe qu'à hauteur de 50% du montant des travaux.

Nous devons réaliser des travaux concernant le pluvial sur le chemin de Coudène. La commune sollicite la Communauté d'Agglo du Pays de Foix-Varilhes afin d'obtenir une subvention d'un montant de 6565 € soit 50 % des travaux hors taxe.

* Convention de prestation de service avec l'entreprise LACOMMD'ICI

Après avoir donné lecture du devis et afin de réaliser le journal communal, Madame le Maire propose de confier la réalisation de celui-ci à l'entreprise LACOMMD'ICI.

Voté à l'unanimité

Diverses informations :

* Elections sénatoriales : une réunion spécifique aura lieu envers les délégués titulaires et suppléants afin de les sensibiliser

* Rue du Poumarol : une étude sur le pluvial doit être réalisée afin de prévoir de futurs travaux. En effet suite au re goudronnage de cette route certaines personnes ne peuvent pas rentrer leur véhicule au garage. Une demande en direction des services du Département sera faite ainsi qu'auprès des services de la Communauté d'Agglo.

* Un point est fait sur les congés des élus (Maire et Adjointes)

* Un point sur la situation financière est fait

Questions diverses :

* Information sur la propriété de la commune

* Des incivilités ont eu lieu dans la nuit du samedi au dimanche de la fête : une rencontre entre jeunes et élus pourrait avoir lieu pour expliquer la citoyenneté, le bien public, le bien privé et le bien vivre ensemble

* une journée citoyenne est prévue le 26 octobre 2026, nous pourrions réfléchir à notre participation

* Sandrine Rigaud a questionné sur la route de Fouchard par rapport à l'affaissement.

La séance est levée à 20 heures.

Le secrétaire de séance,



Christine Teulière

Le Maire,



Véronique Rumeau.